

FSDIE

CVEC

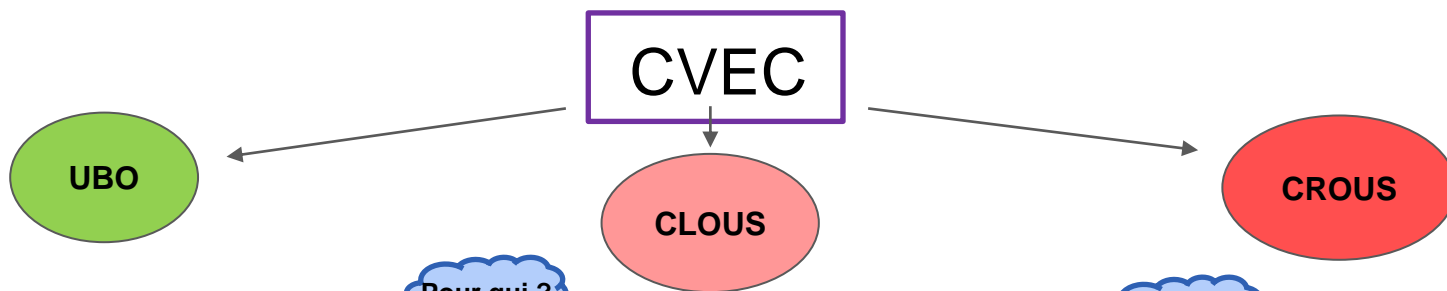
PepSE

# Financements possibles

Culture  
Actions

ELAN

Autres  
financements



**Pour qui ?**

Étudiants, assos et services de l'UBO exclusivement

**Pour faire quoi?**

Toutes actions, projets ou initiatives qui visent à améliorer **la vie de campus**.

**Comment ?**

Pour effectuer sa demande : [Formulaire en ligne](#)

Dates des commissions
1 février 2022
1 avril 2022
30 juin 2022

**Pour qui ?**

Étudiants, associations étudiantes et institutions étudiantes

**Pour faire quoi?**

Toutes actions, projets ou initiatives qui visent à améliorer **la vie de campus** ayant une portée **locale**.

**Comment ?**

Pour effectuer sa demande : [Formulaire à remplir](#)  
Puis par mail : [cvec29@crous-rennes.fr](mailto:cvec29@crous-rennes.fr)

Dates limites de dépôts de dossiers	Dates des commissions
09 décembre 2021	15 décembre 2021
20 janvier 2022	27 janvier 2022
3 mars 2022	09 mars 2022
21 avril 2022	28 avril 2022
2 juin 2022	9 juin 2022

**Pour qui ?**

Étudiants, associations étudiantes et institutions étudiantes

**Pour faire quoi?**

Toutes actions, projets ou initiatives qui visent à améliorer **la vie de campus** ayant une portée **régionale**

**Comment ?**

Pour effectuer sa demande : [Formulaire à remplir](#)  
Par mail à : [cve@crous-rennes.fr](mailto:cve@crous-rennes.fr)

Dates limites de dépôts de dossiers	Dates des commissions
15 février 2022	22 février 2022
16 juin 2022	23 juin 2022

# Dispositif Culture Actions

Financement par le CROUS



## Pour qui ?

Etudiant seul, groupe d'étudiants ou association étudiante

## Pour faire quoi ?

Tous projets et initiatives étudiantes entrant dans un des 4 grands axes :

- L'engagement et la solidarité
- L'action culturelle
- Jeune talent : mise en valeur de la création artistique
- La culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

Attribution d'un montant de maximum **800 €**

## Comment ?

### Critères d'éligibilité

- Projet étudiant
- Projet novateur
- Présence d'une dynamique d'animation de la vie étudiante, avec un impact sur le territoire universitaire / le campus
- Cofinancement d'autres partenaires publics ou privés

Pour effectuer sa demande : [Dossier Culture Actions 2021-2022](#)

Puis par mail à : [culture.clous@crous-rennes.fr](mailto:culture.clous@crous-rennes.fr)

Date limite de dépôt des dossiers*	Date des commissions culture actions
19 octobre 2021, 16h	9 novembre 2021
6 janvier 2022, 16h	27 janvier 2022
1 mars 2022, 16h	22 mars 2022
28 avril 2022, 16h	19 mai 2022

# FSDIE

## Financement par l'UBO

### Pour qui ?

Associations labellisées ASSO UBO

### Pour faire quoi ?

Projet à caractère culturel, sportif, social ou humanitaire, non lucratif, qui implique la participation des étudiant-e-s de l'UBO et s'adresse prioritairement aux étudiant-e-s de celle-ci.

Projets tutorés non éligibles

### Comment ?

- Projet établi sur les documents fournis par la DEVE (disponible sur l'ENT)

#### Délai dépôt

- Projet déposé au plus tard, 3 semaines avant la date de la commission

Pour effectuer sa demande : [Base de données des assos étudiantes](#)

Dates limites de dépôts de dossiers	Dates des commissions
04 février 2022	3ème commission : 24 février 2022
18 mars 2022	4ème commission : 07 avril 2022
20 mai 2022	5ème commission : 09 juin 2022

# PEPSE

## Pour qui ?

Etudiant.e.s, associations, habitant.e.s brestois.e.s, particuliers .. Etc

## Pour faire quoi ?

Projets ou initiatives autour de la Culture, la Solidarité, le Sport et le Développement Durable faisant l'objet d'un engagement citoyen et ayant des retombées pour le public étudiant ou soit ouvert sur la ville.

## Comment ?

- Accompagnement de projet
- Soutien logistique et financier
- Mise en relation avec nos partenaires
- Relais de communication

Pour effectuer sa demande : [Formulaire de demande d'accompagnement](#)

A déposer maximum **1 semaine** avant la date de la commission

Dates des comités PepSE
Comité n°3 : 20 décembre 2021 à 10h30
Comité n°4 : 11 février 2022 à 10h30
Comité n°5 : 1er avril 2022 à 10h30
Comité n°6 : 30 mai 2022 à 10h30

## Pour qui ?

Jeunes de 11 à 30 ans de Brest et Ville de Brest Métropole portant un projet individuel ou collectif, libre ou en association

Pas d'association nationale

Projets tutorés éligibles à hauteur de 50% de l'enveloppe Ville

## Pour quoi faire ?

Animer la vie locale et créer du lien social

## Comment ?

### Autres critères

- Taux de financement du projet autre que public (privé, mécénat, etc.) d'au moins 20 % obligatoire.
- Le même type de projet, mené par les mêmes jeunes, ne peut être financé qu'une fois
- La demande l'aide ne peut excéder 3 000 €

Après dépôt du dossier : passage devant un jury, qui attribue une subvention en fonction de la pertinence de la candidature.

Pour effectuer sa demande, s'inscrire **obligatoirement** sur la plateforme « [Projets Jeunes en Finistère](#) »

# Autres financements

Par une composante : **UBO**  
Université de Bretagne Occidentale

**Pour qui ?**

Associations labellisées ASSO UBO

**Pour quoi ?**

Projet ayant des retombées pour les étudiants, l'UBO et la composante.

**Comment ?**

Les associations peuvent déposer des demandes de financement auprès de la direction de la composante dont elles dépendent.

[Demande de subvention composante](#)

Via la plateforme « Jeunes en Projets »

**Brœt**  
MÉTROPOLE & VILLE

Moteur de recherche en fonction :

- Du type d'aide
- Du lieu
- Du type de projet

Pour effectuer sa recherche : <https://jep.bzh/les-aides?territoire=finistere>